



GROUPE DE TRAVAIL DU 30 MARS 2018 COMPTE RENDU

Suite à la lecture de la déclaration liminaire commune aux 3 organisations, l'Administration au comportement agressif a démontré ses limites et son mépris pour les agents !!

1 - Réponses de la Direction des finances publiques:

Sur les principes de fonctionnement :

Un calendrier prévisionnel par définition n'est pas fixe. Quand on peut repousser une réunion je le fais mais cela n'est pas toujours possible.

Les groupes de travail ne sont pas une obligation. Nous faisons ces réunions pour pouvoir discuter avec vous, donner les plans et informer les agents le plus tôt possible.

Sur les travaux :

Pour les rapports de l'ISST un tableau synthétique a été constitué pour les travaux à faire. Le service de la logistique s'est appuyé sur cette synthèse et 95 % de ces travaux ont été réalisés.

2 - Réponses de la Direction des douanes :

Une grande concertation a eu lieu avec l'ensemble des agents pour les déménagements. ADP a pris en compte toutes leurs demandes, les agents ont été satisfaits. Les surfaces sont nettement agrandies par rapport à la brigade actuelle.

La direction des douanes n'a pas senti de mécontentement.

Le Président du CHS propose de soumettre au vote lors de la prochaine séance plénière le choix suivant :

- Obtenir des informations définitives et communiquées plus tardivement.

ou

- Obtenir des informations prévisionnelles et communiquées suffisamment tôt.

Juste UBUESQUE !!

Les syndicats ont mis fin à ce dialogue de sourd et quitté la séance.